



MONITEUR AUTO-ECOLE

ROME : K2110

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau IV (BEPECASER). Un contrôle pour le maintien de l'autorisation d'enseigner est assuré par la préfecture.

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Renseigner sur le déroulement des cours (code, conduite, pilotage) et évaluer le nombre d'heures de code, de conduite, de pilotage nécessaire
- Enseigner les règles et le code de conduite routière et sensibiliser à la sécurité
- Expliquer le maniement et le fonctionnement du véhicule et dispenser les cours pratiques de conduite, de pilotage en plateau et en circulation
- Evaluer les difficultés et les progrès de la personne (code, conduite, ...), la conseiller et renseigner les documents de suivi et d'évaluation
- Suivre la maintenance et l'entretien de véhicules (contrôle visuel, réglementaire, mise à niveau, ...)

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Coordonner une équipe
- Proposer une spécialisation en poids lourd, deux roues
- Gérer l'entreprise
- Dispenser un perfectionnement en conduite (neige, verglas, piste)

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Automobile à double commande
- Voiture suiveuse avec radio-transmission pour la conduite moto
- Moto

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Bruit de fond constant
- Station assise prolongée
- Vibrations

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Vigilance constante
- Nécessité de réaction rapide à des évènements imprévus
- Travail le samedi, tard le soir ou sur l'heure des repas
- Absence de temps de pause entre les élèves

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante (visite médicale conseillée)	Pas ou Peu compatible
Visuel	Pas ou Peu compatible
Auditif	Pas ou Peu compatible
Psychique	Pas ou Peu compatible
Traumatisme crânien	Pas ou Peu compatible
Mental	Pas ou Peu compatible



Titre – Page 3

Création :

Maj :

Exemple d'aménagement de poste